

# SNES-FSU BORDEAUX

LETTRE D'INFORMATION ACADEMIQUE



Février 2022 /2022

## LA VIE DES INSTANCES

### Le CTA - Comité Technique Académique -

Présidée par la Rectrice, cette instance se compose de 10 membres titulaires et 10 membres suppléants élu.es parmi l'ensemble des catégories de personnels à l'issue des élections professionnelles. Elle s'occupe de l'organisation et du fonctionnement des établissements d'enseignement et de formation des 1er et second degré ainsi que des services administratifs.

Concrètement pour le 2nd degré, elle examine la répartition des moyens alloués à l'académie (heures, postes...), les cartes de formations, de langues, de spécialités, de spécialités, l'implantation des ULIS et UPE2A, le budget académique, les bilans (action culturelle, numérique, formation...), les grilles salariales et l'indemnitaires d'une partie des enseignants.

Le SNES, au sein de la FSU majoritaire, y porte la voix des personnels de l'éducation nationale. Il y défend par ses interventions et ses votes nos conditions de travail et d'apprentissage des élèves.

Pour suivre les débats, les enjeux dont les moyens pour la prochaine rentrée, les votes de chaque organisation syndicale représentative : suivez le lien

[Compte rendu du CTA du 17 janvier 2022](#)

### Le CHSCTA - Comité d'Hygiène, de Santé, Sécurité et Condition de Travail Académique -

En contexte de crise sanitaire et en pleine épidémie de variants de protocoles dans les établissements, le CHSCTA a joué un rôle central dans la protection des personnels et des élèves.

Mais nos élu.es mettent aussi à profit cette instance pour rappeler notre employeur à ses obligations lorsque des personnels enseignants font face à des violences verbales ou physiques dans le cadre de leur métier.

[Violences scolaires](#)

Pour être informé.e sur ces questions ou alerter nos élu.es, n'hésitez pas à contacter notre permanence : [s3bor@snes.edu](mailto:s3bor@snes.edu)

### Le CALVE/R - Comité Académique des Langues Etrangères/Régionales -

En amont du CTA, certains points majeurs peuvent faire l'objet de groupes de travail (GT) ou d'instances spécifiques à certaines problématiques. Voici le détail de ce que nous portons et de notre action concernant la carte des enseignements de langues étrangères et régionales :

[Déclaration FSU au CALVE du 1er décembre 2021](#)

[Rubrique langues vivantes du SNES Bordeaux](#)

## GT - groupe de travail -

**Sur l'avancement** : le paritarisme n'est pas mort même si son champ de compétences s'est considérablement réduit ! Le SNES, au sein de la FSU, continue de défendre les intérêts individuels des collègues tout en tenant compte d'un cadre collectif. Sur la question centrale de l'avancement de carrière, surtout au regard du décrochage salarial de nos métiers, vous trouverez sur notre site les mandats que nous portons et notre bilan à propos de l'accès à la hors-classe, classe exceptionnelle : et échelon spécial de la classe exceptionnelle :

[Suivre sa carrière](#)

**Sur le plan d'égalité professionnelle** : le statut ne suffit pas à protéger les enseignantes victimes de discriminations salariales et de violences sexistes ou sexuelles. Elles représentent pourtant 72 % des personnels du ministère de l'éducation nationale. La FSU bataille pour que la mise en place du protocole égalité professionnelle mette fin à ce triste constat et conduise à l'amélioration des conditions de travail de l'ensemble des personnels. Mais l'absence de moyens alloués trahit plutôt la volonté de réduire les enjeux à un simple argument de campagne électorale !

[Supplément au bulletin du SNES Bordeaux N°228](#)

[Lettre FSU Nouvelle-Aquitaine - Plan national d'égalité professionnelle](#)

## La Grande Région

De plus en plus de questions se déclinent dorénavant à l'échelle de la Grande Région Nouvelle Aquitaine. Il en est ainsi de la FCA, formation continue des adultes, qui doit permettre à chacune et chacun d'élever son niveau de savoirs, connaissances et compétences tout au long de sa vie. Une ambition que le SNES avec la FSU porte avec force.

[GRETA. CFA : 1er Conseil Consultatif Régional Académique de la Formation Continue des Adultes \(CCRAFCA\)](#)

**[Adhérer au SNES-FSU](#)**

SNES-FSU section académique de Bordeaux

*Permanence générale du lundi au vendredi de 14h à 17h30*

05.57.81.62.40 | <https://bordeaux.snes.edu/> | [s3bor@snes.edu](mailto:s3bor@snes.edu)

SNES-FSU, 138 rue de Pessac 33000 Bordeaux